

Livret d'accueil de la maternité



Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge

Bien naître, notre priorité

SOMMAIRE



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE



QUAND VENIR À LA MATERNITÉ ?



VOTRE SÉJOUR



VOTRE SORTIE



NOS CHARTES ET LABELS

**Vous avez choisi de faire confiance à la Maternité
du Centre Hospitalier de Maubeuge.**

**Vous trouverez dans ce livret toutes les informations nécessaires pour
le suivi de votre grossesse et la naissance de votre ou de vos bébés.**

**L'équipe de la maternité sera présente et disponible afin de rendre
agréable votre séjour et vos visites.**



Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge

NOS ATOUTS : UNE MATERNITÉ CONVIVIALE À TAILLE HUMAINE

Nos engagements

- une attitude centrée sur les besoins individuels de la mère et du nouveau-né,
- un environnement et un accompagnement adaptés avec la philosophie des soins centrés sur la famille,
- travailler en réseau ville-hôpital pour assurer une continuité des soins au retour de la maison.

Quelques chiffres

- 10 chambres particulières,
- 6 chambres doublables,
- 2 chambres doubles
- 4 salles de naissance,
- 1 salle physiologique avec baignoire
- 1 salle de césarienne d'urgence,
- 4 tables de réanimation du nouveau né.

Nos activités

- une équipe pluridisciplinaire pour une prise en charge optimale,
- des équipes disponibles et engagées à l'écoute de votre projet,
- des équipes formées à la parentalité



- un service de néonatalogie et de soins intensifs (maternité de niveau 2B). C'est un service qui accueille les bébés qui ont besoin de soins médicaux particuliers : prématurés, nouveaux nés qui présentent un problème de santé, les bébés qui ont du mal à s'adapter à la naissance
- une unité mère enfant qui permet à votre bébé de rester près de vous alors qu'il a besoin de soins médicaux.
- Deux chambres Kangourous qui permettent de privilégier la proximité mère-bébé dès la naissance (sur indication médicale pour la mère et le bébé.)
- des consultations de spécialité comme par exemple l'aide au sevrage du tabac, les consultations lactation...)

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE À VOTRE DISPOSITION

L'équipe médicale sur place :

- Gynécologue obstétricien,
- Anesthésiste,
- Pédiatre,
- Chirurgien,
- Sages femmes.

L'équipe paramédicale :

- Puéricultrices, auxiliaires de puériculture, aides-soignantes, qui vous guideront dans l'apprentissage des premiers gestes de parents,
- Psychologue, Assistante sociale,
- Diététicienne,
- Agent des services hospitaliers,
- Secrétaires médicales, Agents administratifs.

Doublement labélisées IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) et Maternys depuis 2019, la bienveillance, la bientraitance et le respect de la physiologie sont nos priorités.



UNE ÉQUIPE PRÉSENTE 24H/24 ET 7 J/7

LES NUMÉROS UTILES

Pour prendre un rendez vous :

03 27 69 44 38

du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Pour une consultation de lactation,
vous pouvez prendre rendez-vous
en ligne sur ch-maubeuge.fr

Pour les urgences de gynécologie
obstétrique (24 h/24 et 7 j/7) :

03 27 69 43 41



LE SUIVI DE VOTRE GROSSESSE

VIVEZ HARMONIEUSEMENT VOTRE GROSSESSE

La consultation d'accueil et d'orientation (entre 8 et 10 semaines d'aménorrhée)

Une consultation d'accueil et d'orientation avec un gynécologue obstétricien ou une sage femme permet de mieux vous connaître et de pouvoir vous proposer les différents suivis possibles dans notre maternité

7 consultations prénatales

Durant la grossesse, 7 consultations sont recommandées : à partir du 4^{ème} mois de grossesse et jusqu'à l'accouchement.

Un entretien prénatal personnalisé est réalisé à partir du 4^{ème} mois pour mieux vous connaître et nous permettre de mieux vous accompagner.

Un examen par mois est réalisé dans le service de consultations du Centre Hospitalier avec un obstétricien, une sage femme ou par votre sage femme libérale, votre gynécologue obstétricien libéral ou votre médecin traitant.

Si vous avez fait le choix de vous suivre en libéral, il est nécessaire que vous soyez vue dans le service à partir du 8^{ème} mois.

Le service des consultations est situé au rez de chaussée. Rendez-vous au guichet 7 ou 8 puis salle d'attente 5.

Pensez à vous munir des documents suivants : une carte d'identité, carte vitale, carte de mutuelle, résultats d'examens à chaque venue en consultation programmée ou aux urgences. À partir du 5^{ème} mois, vous bénéficiez d'une prise en charge à 100 % par la sécurité sociale (si la déclaration de naissance a bien été effectuée).



Un seul numéro à retenir :

03 27 69 44 38

**Le secrétariat vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 17h30.
Les gynécologues obstétriciens et les sages femmes consultent du lundi au samedi.**

**Toujours plus proches de vous,
des consultations sont organisées
au Centre Hospitalier du Pays
d'Avesnes.**



3 échographies

- à **12-14 semaines d'aménorrhée** (semaines sans règle) soit 2 mois et demi
- à **22-24 semaines**, soit 4 mois et demi, 5 mois
- à **32-34 semaines**, soit 7 mois de grossesse

Elles permettent de déterminer **l'âge de la grossesse et de surveiller la grossesse et le développement de votre enfant.**

D'autres échographies peuvent être demandées et programmées par le praticien pour une surveillance plus intensive.

Une consultation avec le médecin anesthésiste

Une consultation avec un médecin anesthésiste est obligatoire même si vous faites le choix d'accoucher sans péridurale, la consultation **doit se faire au 8^{ème} mois.**

Information sur la péridurale : l'équipe d'anesthésie vous accueillera pour parler des techniques permettant de soulager la douleur. Info et inscriptions au secrétariat de la maternité.

Grossesses à risques

Certaines grossesses peuvent se compliquer : **diabète, hypertension, menace d'accouchement prématuré.**

Vous pourrez avoir besoin d'une surveillance plus rapprochée : rythme des consultations plus élevé, suivi au sein du service d'exploration fonctionnelle obstétrique (situé en Hôpital de jour), hospitalisation. Des professionnels viendront vous rencontrer en cas d'hospitalisation pour parler de la naissance et de la prise en charge de votre enfant à la naissance .

Les prélèvements sanguins

Vous pouvez réaliser vos prises de sang **directement au CH de Maubeuge.**

Pour prendre rendez-vous, contactez le 03 27 69 44 91. Vous pouvez également les réaliser sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30. Pour ce faire, présentez-vous au secrétariat des consultations externes situé au rez-de-chaussée et accessible via l'entrée principale.

SE PRÉPARER À LA NAISSANCE

Les séances de préparation à la naissance

L'équipe de maternité vous propose une séance de préparation à la parentalité, suivie d'une visite des locaux.

Des séances de préparation à la naissance vous sont proposées par des sages-femmes libérales du territoire. Vous trouverez à la fin de ce livret d'accueil un flyer récapitulatif avec leurs coordonnées.

Des séances d'informations sur l'allaitement maternel en pré et post natale vous sont proposées tous les jeudis avec une consultante en lactation.

Nous proposons également des temps d'échanges mensuel avec des mamans allaitantes et des futures mamans.

Il existe également des groupes de soutien, de mère à mère, sur le territoire de la sambre-avesnois.

Vous êtes enceinte et vous fumez ?

C'est peut-être l'occasion de réduire votre consommation voire d'arrêter de fumer.

Il vous est proposé de ne pas rester seule dans votre démarche. Une équipe de professionnels spécialisés en tabacologie pourra vous aider.

Des consultations d'aide au sevrage (tabac, alcool, drogues) sont proposées le jeudi après-midi, avec ou sans rendez-vous, entre 14h et 16h (consultations pré-natales).

Conseils santé

Vous pouvez également faire le plein d'informations depuis chez vous ! Pour en savoir plus, rendez vous sur notre site internet : www.ch-maubeuge.fr/maternite.



LE PROJET DE NAISSANCE

Vous pouvez écrire vos souhaits concernant la naissance et l'accueil de votre enfant.

Quand l'écrire ?

Le projet naissance doit être réfléchi ; il sera plus facile de le rédiger au moment de la préparation naissance; il peut reprendre par exemple les éléments suivants :

- **La mise en travail** (présence d'une personne accompagnante, mobilité, ambiance, boire, manger),
- **Le travail** (analgésie, mobilité, surveillance du travail),
- **Comment se passe une césarienne ?**
- **L'épisiotomie**, c'est quoi, est-ce obligatoire ?
- **La naissance** (peau à peau, première alimentation de votre enfant, qui coupe le cordon ombilical ? Participation aux premiers soins), la délivrance placentaire
- **L'alimentation de bébé** (allaitement maternel ou alimentation artificielle)

Le projet de naissance sera discuté avec la sage-femme lors de la consultation du 8e mois. Il est important d'en discuter avec un professionnel de santé afin de garantir votre prise en charge dans le respect de vos choix et le respect de la sécurité.

Notre établissement et les professionnels s'inscrivent dans le respect de la physiologie.



Vous êtes l'actrice principale de votre grossesse et de votre accouchement.

L'ALLAITEMENT : VOTRE CHOIX

Les équipes de la maternité et de néonatalogie se sont engagées et se sont formées dans l'accompagnement de l'allaitement maternel. C'est à vous de choisir le mode d'alimentation de votre bébé. Pour que vous puissiez avoir toutes les informations, nous tenons à vous éclairer sur les bienfaits de l'allaitement maternel.

Pourquoi encourageons-nous l'allaitement maternel ?

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) recommande **un allaitement exclusif de 6 mois** et sa poursuite dans la diversification alimentaire. Le lait maternel est adapté aux besoins spécifiques de votre bébé, sa composition évolue en fonction des besoins et de son âge. Contenant des anticorps, il protège votre bébé contre certaines infections. Il prévient le diabète, l'obésité, les allergies... L'allaitement maternel est pratique, toujours prêt et économique. Il est également bénéfique pour votre santé, il permet à l'utérus de reprendre sa place plus vite, il diminue le risque du cancer du sein, de l'ovaire et diminue le risque d'ostéoporose...

Allaiter en toute sérénité

Lors de votre séjour nous serons présents pour vous accompagner. La position de votre bébé ainsi que la manière dont il prend votre sein permettra de bien commencer l'allaitement. Nous encourageons l'alimentation à la demande. Nous vous expliquerons les signes d'éveil, à quel moment votre

bébé est prêt à téter et s'il tète efficacement.

Pour favoriser une bonne prise du sein, l'utilisation de la tétine ou sucette est déconseillé pour ne pas perturber la succion.

Les compléments de substituts de lait se font sur avis médical et ne seront pas donnés au biberon, mais par d'autres moyens n'interférant pas avec la prise en bouche du sein.

Si vous faites le choix éclairé de nourrir votre enfant avec des préparations pour nourrisson, nous vous guiderons et vous informerons sur le rythme et les besoins de votre bébé.

Quelle que soit votre décision, nous vous soutiendrons et vous accompagnerons afin de devenir des parents autonomes. Vous êtes les meilleurs donneurs de soins pour votre bébé.





QUAND VENIR À
LA MATERNITÉ ?

VOUS DEVEZ VENIR À LA MATERNITÉ :

- Lorsque vous ressentez, avant 8 mois de grossesse, des contractions utérines, une perte du liquide, ou des saignements
- Lorsque vous constatez une diminution importante des mouvements du bébé.
- Lorsque que le terme approche et que vous avez des contractions utérines intenses, régulières et espacées de 5 minutes pour un premier enfant ou 10 minutes pour un deuxième enfant.
- **Le jour du terme** : présentez-vous à la maternité en vue d'un examen obstétrical qui déterminera la conduite à tenir. Merci de prendre rendez-vous.
- **En cas d'urgence** : vous serez prise en charge 24h/24.

La nuit (20h-7h) ou si votre état le nécessite, présentez-vous directement à l'entrée extérieure des urgences maternité-gynécologiques (entrée qui se trouve à côté des urgences adultes et pédiatriques). Une sonnette permettra d'avertir l'équipe de maternité de votre arrivée. Cette dernière viendra directement vous chercher sur place.

La journée, entre 7h et 20h, vous pouvez accéder directement aux urgences maternité-gynécologiques, **via l'ascenseur B, niveau 1, en suivant la signalétique en place** (fléchage et stickers au sol)

Faites votre entrée au bureau des admissions situé en face de l'ascenseur (ouvert de 8h à 17h30) puis dirigez-vous vers le secteur des urgences. Une sonnette permettra d'avertir l'équipe de votre présence. En dehors des horaires d'ouverture des admissions, vous pouvez vous diriger directement vers les urgences maternité-gynécologiques.



Vous pouvez téléphoner à n'importe quel moment en cas d'inquiétude :

Un(e) sage-femme et un médecin gynécologue obstétricien sont présents 24h/24

Tel : 03 27 69 43 41



VOTRE SÉJOUR À LA MATERNITE

BIEN PRÉPARER SA VALISE

Pour maman :

- Slips à usage unique,
- Pyjamas et tenues de ville,
- Pantoufles,
- Linges et nécessaire de toilette
- Un coussin de positionnement (exemple : coussin d'allaitement)

Pour bébé

- 8 bodies,
- 8 pyjamas,
- Gilet ou brassières en laine,
- Chaussettes et ou chaussons,
- Bonnet,
- Thermomètre de bain et thermomètre rectal
- Gigoteuse
- Couverture (à prendre en salle de naissance pour le peau à peau).
- Un paquet de rectangles de coton pour le change
- Linge et nécessaire de toilette



La maternité vous fournit

- les produits de toilette pour le bébé,
- le nécessaire pour les soins de votre bébé,
- un paquet de 24 couches vous sera offert pour le séjour (prévoyez-en pour le reste de votre hospitalisation).



VOTRE ACCOUCHEMENT

La sage femme est votre interlocuteur privilégiée pour vous guider et vous accompagner durant votre travail. Elle sera assistée d'une aide soignante ou d'une auxiliaire de puériculture. Le gynécologue obstétricien de garde est présent au bloc et peut être sollicité à tout moment.

Afin de favoriser l'accouchement

- **Ballon, pratiques de différentes postures, traitement aromathérapie, acupuncture, homéopathie, hypnose** pourront vous être proposés.
- **Les sages-femmes seront à votre écoute et respecteront le mieux possible la physiologie de la naissance dans le respect de votre sécurité et de celle de votre bébé.**

La présence de l'accompagnant

Il est le bienvenu. En cas de césarienne programmée, il pourra vous accompagner et rester près de vous et de votre bébé si les conditions le permettent. En son absence, une personne de votre choix pourra être près de vous en salle de naissance.

Un casier sécurisé est disponible pour vos objets de valeurs. Pensez à ramener un cadenas.

A la découverte de votre bébé

Quel que soit le mode d'accouchement, dès sa naissance, s'il ne nécessite pas de soins particuliers, **votre enfant reste près de vous.**

C'est le temps de la première rencontre et de la découverte.

Le « peau à peau » avec votre bébé vous est proposé (à vous en priorité) ainsi qu'à votre conjoint.

Il favorise le lien mère-enfant, privilégie une alimentation précoce, réchauffe votre bébé, qui s'adaptera mieux à son nouvel environnement.

Pendant les deux heures qui suivent la naissance, vous resterez en observation en salle de naissance, puis vous regagnerez votre chambre en maternité.

PENDANT LE SÉJOUR, DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS SERONT LÀ POUR VOUS

La place de votre bébé **est idéalement à vos côtés 24h/24**, afin de faire connaissance et de vous familiariser avec ses besoins, ses rythmes et ses réactions.

Des lits cododo sont à votre disposition. N'hésitez pas à solliciter les équipes pour leur mise en place. Nous vous encourageons à poursuivre le peau à peau durant le séjour et même au retour à la maison.



Le gynécologue obstétricien, la sage-femme, la puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture, l'aide soignante

Les soins seront prodigués selon vos besoins et ceux de votre bébé. Nous vous accompagnerons les gestes de parents et dans la découverte de votre bébé.

Vous pourrez poser toutes vos questions aux équipes. Nous respecterons votre rythme et celui de votre bébé.

Nous sommes attentifs à votre douleur pour que vous puissiez au maximum profiter de votre séjour.



Le pédiatre

Le pédiatre examinera votre bébé avant la sortie dans votre chambre.

Un **test auditif** pour vérifier l'audition de votre enfant sera réalisé pendant le séjour ainsi qu'un **test appelé «guthrie»** qui permet de détecter certaines maladies.

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE BÉBÉ EST NÉ, IL FAUT LE DÉCLARER !

La constatation de naissance se fait par la sage-femme au moment de la naissance.

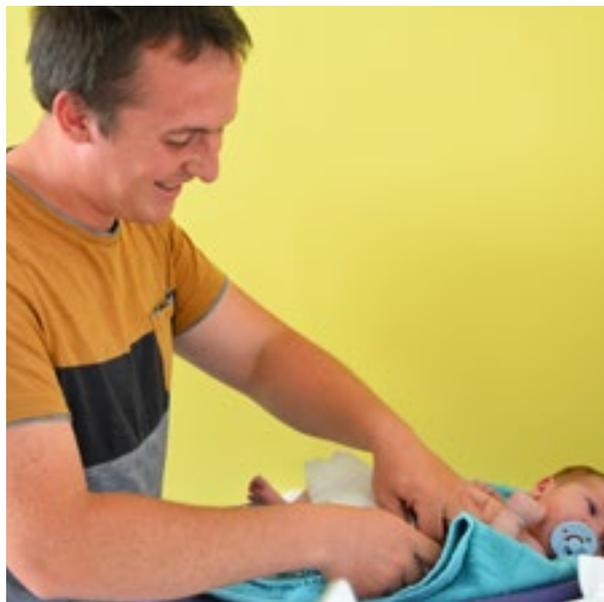
Vous devrez vous rendre **au bureau des admissions en face de l'ascenseur B** pour signer la constatation de naissance (**ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00**) qui vous permettra de déclarer votre enfant à la Mairie de Maubeuge dans le délai réglementaire de 5 jours. Il est demandé par la mairie de prendre rendez-vous pour récupérer les actes de naissance et le livret de famille.

Même si vous habitez dans une autre commune, vous devez récupérer le livret de famille à la Mairie de Maubeuge.



État civil de la mairie de Maubeuge
Tél : 03 27 53 75 14

De 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi



CHAMBRE ET PETIT DÉJEUNER

Votre chambre dispose du confort moderne

- **Pour les chambres particulières : un kit de bienvenue est offert par le CHM.** Nous proposons également des **fauteuils lits confortables pour le conjoint.**
- **Le self petit déjeuner est ouvert de 7h à 9h45. Du thé et du café sont à votre disposition au self de 14h à 15h**

Vous trouverez joint à ce livret, les différents tarifs pour la chambre particulière et les repas accompagnants.



FRAIS DE SÉJOUR : OÙ S'ADRESSER ?

Pour la télévision, consultez l'affichage disponible dans votre chambre.

Pour le téléphone, votre chambre et/ou le lit et les repas de votre accompagnant, rapprochez-vous du bureau des admissions

Bureau des admissions : du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h00

Modalités de paiement : par chèque, en espèces ou carte bancaire.

Vous pouvez également régler par carte bleue à partir de notre site : www.ch-maubeuge.fr

Les tarifs sont affichés dans les chambres.

LES VISITES

La présence du co-parent ou de toute autre personne de votre choix est autorisée pendant votre séjour. Les visites de la fratrie du nouveau-né sont autorisées de 15h à 19h. Les autres visiteurs sont autorisés de 16h à 18h, dans la limite de 2 personnes maximum.

L'accès à la maternité à la cellule familiale restreinte a montré les effets positifs sur l'adaptation à la vie extra-utérine, le respect du rythme de maman et bébé, la mise en place de l'alimentation... Votre entourage pourra faire connaissance avec bébé lors de votre retour à la maison. N'hésitez à solliciter vos proches durant ces temps de visite pour vous aider et vous soutenir.



VOTRE SORTIE ET LE RETOUR À LA MAISON

VOTRE SORTIE ET CELLE DE VOTRE BÉBÉ SE FAIT SUR AVIS MÉDICAL

La sage-femme fera votre examen de sortie, vous remettra vos ordonnances et vous expliquera les traitements prescrits. Le pédiatre validera la sortie de votre (vos) bébé (s). La puéricultrice ou l'auxiliaire de puériculture vous remettra le carnet de santé de bébé, son ordonnance et vous expliquera les traitements prescrits. Les sorties se font avant 12h00.

Les dispositifs de sortie

le dispositif PRADO : C'est un service proposé par la CPAM qui vous permettra de bénéficier d'un **accompagnement à la maison par une sage-femme libérale** (deux visites à programmer) pour toutes les patientes faisant parties des critères de sélection.

Vous et votre bébé allez bien !

Selon certains critères (santé du bébé et de la maman), l'équipe peut vous proposer la sortie à **J3 pour les accouchements voie basse et J4 pour les césariennes** (J0 étant le jour de la naissance).

L'adhésion au PRADO est obligatoire pour bénéficier d'une sortie précoce ainsi qu'un examen avec un pédiatre ou médecin dans les 15 jours de votre bébé.

Les sorties accompagnées

Vous ne rentrez pas dans les critères du PRADO, nous vous proposerons **une sortie avec l'accompagnement d'une sage-femme libérale de votre choix qui viendra à votre domicile**. La maternité prendra directement contact avec la sage-femme libérale ou de PMI.

D'autres relais pourront également vous être proposés.

LE RETOUR À LA MAISON

Il est important pour vous d'avoir réalisé les achats nécessaires avant votre retour :

Vêtements, siège auto, couches, biberons et lait 1^{er} âge si vous n'allaites pas, mobilier...

N'oubliez pas de préparer et d'aménager un espace de tranquillité pour votre bébé. Vous trouverez des informations détaillées sur notre site internet ch-maubeuge/maternite



Il sera important pour vous de vous reposer, et de trouver votre rythme avec bébé.

Profitez des siestes de votre bébé pour vous reposer

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Nous vous encourageons à **remplir le questionnaire de satisfaction** pour nous aider à améliorer la qualité de nos prestations.



LE SUIVI MÉDICAL DE MAMAN ET BÉBÉ

Vous devez passer **une visite postnatale dans les 6 à 8 semaines** qui suivent votre accouchement, auprès de votre gynécologue obstétricien, d'une sage-femme ou de votre médecin traitant.

Des séances de rééducation du périnée peuvent être à prévoir après votre accouchement. Dans ce cas, prenez rendez-vous dès votre sortie avec une sage femme libérale.

Pour votre enfant, **une consultation est recommandée avant la fin de son premier mois** chez le médecin traitant, auprès de la PMI ou du pédiatre du Centre Hospitalier de Maubeuge.

☎ **03 27 69 44 41** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Si vous allaitez, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nos consultantes en lactation ou à participer aux salons de tétées organisés chaque mois. Ces temps privilégiés permettent de vous accompagner, vous soutenir, vous conseiller ; que vous ayez des difficultés ou non. Vous pouvez prendre rendez-vous directement en ligne sur ch-maubeuge.fr.



RDV EN LIGNE



Ne donnez aucun médicament à votre bébé sans un avis médical



CHARTES & LABELS

UNE MATERNITÉ DOUBLEMENT LABELLISÉE !



L'Initiative Hôpital Ami des Bébé (IHAB), a été mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF. Le but premier est d'encourager, de soutenir, et de protéger l'allaitement maternel ; mais aussi d'accompagner les mamans qui n'allaitent pas. Ainsi, quelque soit le mode d'alimentation choisi, l'attitude de « bien-traitance » est une priorité en faveur des bébés et des parents.

Les 3 principes fondamentaux

- ★ Une attitude de l'ensemble de l'équipe centrée sur les besoins de la mère et du nouveau-né.
- ★ Un environnement et un accompagnement en adéquation avec la philosophie des soins centrés sur la famille.
- ★ Un travail en équipe et en réseau pour assurer la continuité des soins : avant, pendant et après l'accouchement.



Le label Maternys engage les maternités concernées, à mener une action commune avec le CNGOF* afin de mettre en place toute une série d'améliorations. Il permet également d'informer les futures mamans sur leur prise en charge, que ce soit durant la grossesse ou après leur accouchement. Maternys leur donne aussi la possibilité de partager leur expérience à travers un baromètre de satisfaction disponible au sein de la maternité. Sur le site www.maternys.com, vous trouverez, sous forme de courtes vidéos, bon nombre d'information relative à la grossesse. Demandez vos codes d'accès lors de votre 1er rendez-vous au CHM.

Quelques exemples d'orientations

- ★ Transparence sur les indicateurs
- ★ Amélioration de l'information
- ★ Prise en compte du confort du nouveau-né
- ★ Respect de l'autonomie des patientes
- ★ Débrief des soins reçus avec le professionnel
- ★ Formation du personnel...

*Collège National des Gynécologues-Obstétriciens Français

LA CHARTE IHAB AMIS DES BÉBÉS

En Maternité et en Néonatalogie

Accueil chaleureux et bienveillant par des professionnels spécialement formés pour votre Bien Etre, Bien Naître

Votre projet de naissance

- Consultations prénatales personnalisées et individualisées
- Préparation à la naissance à la carte riche et variée
- Ateliers, Rencontres, échanges pour aller plus loin
- Informations sur les bienfaits de l'allaitement maternel même si bébé naît en avance

Le Grand Jour

- Soutien du couple dans le respect de votre projet de naissance
- Naissance naturelle au plus près de vos attentes
- Peau à peau favorisé en toute sécurité
- Intimité, proximité dès la naissance encouragée pour découvrir le rythme de bébé

Au CHM,
Bien Naître,
Notre Priorité

Pour un séjour vers l'autonomie

- Proximité favorisée : lit cododo en maternité, peau à peau, chambre parent-enfant en néonatalogie
- Equipe soutenante pour démarrer et entretenir l'allaitement maternel exclusif
- Si hospitalisation en néonatalogie, le lait maternel sera l'alimentation privilégiée de votre bébé
- Tétines, sucettes déconseillées pour les bébés allaités
- Informations et accompagnement aux mères non allaitantes

La sortie accompagnée en sécurité

- Réunions de préparation à la sortie
- Livrets de conseils et de soutien à l'allaitement
- Au domicile : Sage-femme, puéricultrices de secteur, associations de soutien à l'allaitement
- Salon d'échanges mamans pour un partage d'expériences, consultations de lactation

Nous prenons soin de vous

- Maman, bébé toujours ensemble même en cas d'hospitalisation dans notre unité de néonatalogie
- Respecter le rythme de maman
- Présence du papa illimitée, respect du rythme de bébé
- Aucune publicité ne pourra vous influencer pour respecter l'alimentation choisie pour votre bébé

L'Organisation Mondiale de la Santé

recommande un allaitement maternel exclusif pendant 6 mois.



Maternité
Centre Hospitalier de Moulouge



Les 10 pépites d'or de l'allaitement maternel

- 1 Ton lait maternel aux besoins de l'enfant s'adaptera.
- 2 Au fil de la journée et même au cours d'une tétée ton lait variera.
- 3 Une assimilation plus facile par ton bébé tu observeras.
- 4 Une meilleure immunité à ton bébé tu offriras.
- 5 Son anxiété et son stress tu réduiras.
- 6 Son éveil sensoriel tu favoriseras.
- 7 Les risques d'obésité de ton enfant tu diminueras.
- 8 Les risques d'intolérances alimentaires tu réduiras.
- 9 Ta perte de poids après l'accouchement tu favoriseras.
- 10 Pratique et économique tu seras.





Maternité
Centre hospitalier de Maubeuge

Rue Simone Veil - 59 600 - Maubeuge

Standard : 03 27 69 43 43

Secrétariat Maternité : 03 27 69 44 38

Urgences Gynécologiques et Obstétriques : 03 27 69 43 41



www.ch-maubeuge.fr    